

Lettre électronique d'informations syndicales

Chers collègues syndiqués de la FGAF !

Soucieux d'une plus grande réactivité, nous avons décidé de suspendre la parution de notre magazine trimestriel *Les Echos de la Fonction Publique* et de reprendre la publication de cette lettre électronique que nous avons expérimentée en 2009 : voici donc la première mouture de ce nouvel outil de communication au service de la FGAF. Bonne lecture !

Le Secrétaire Général François PORTZER

Comme pour les prévisions météo...

Les catastrophes annoncées ne se réalisent pas, le plus souvent.

Que n'avons-nous pas entendu, écrit et supputé, que le prélèvement à la source allait être un désastre, que les contribuables assommés par la ponction concomitante sur leurs revenus de la part du fisc et la complexité du dispositif allait générer un contentieux sans fin et une propension à épargner néfaste à la vigueur économique du pays.

Rien de tout cela ne s'est produit, et l'on peut affirmer que le dispositif s'est installé sans trop de mal. Il n'en demeure pas moins que notre fiscalité souffre encore –et peut être plus encore qu'avant- d'une complexité décourageante. Ce qui devait être un progrès majeur n'est en fait qu'un aménagement de plus sur un édifice fiscal devenu trop touffu pour rester lisible, au risque de laisser prospérer des réactions bizarres. Mal compris, le système fiscal est largement rejeté, parfois avec violence par une partie de la population, en particulier les gilets jaunes, qui le soupçonnent d'iniquité, qui s'empressent en même temps de réclamer de nouveaux impôts, et de nouvelles dépenses.

Il serait grand temps de revenir à une construction claire et simple, d'arrêter le petit jeu de passe-passe qui consiste à alléger un prélèvement pour en alourdir en catimini un autre, et de ne plus embrouiller le contribuable qui n'est pas idiot au point de ne pas faire le calcul de ce qu'il lui reste en fin de compte.

Mais tout cela est du domaine du rêve : de la grande foire actuelle aux propositions les plus farfelues, populistes et contradictoires, il va sortir quelques bricolages fiscaux supplémentaires, quelques artifices budgétaires tordus, beaucoup de parlotte et rien de fondamentalement nouveau. Car la réforme est envisagée par nos dirigeants comme un « bougisme » qui pare au plus pressé, et non comme une réflexion fondatrice d'une action de long terme.

Dans ce contexte quelque peu déprimant, l'administration des finances publique ne manque pas d'obéir à la commande politique, car, contrairement à ce que beaucoup voudraient croire, ce n'est pas elle qui trace les perspectives et qui décide. Que de fois, elle aurait voulu rationaliser, que de fois elle aurait voulu économiser les deniers publics, que de fois elle aurait préféré le sérieux au laxisme. Mais que de fois il lui a été imposé de bricoler tant bien que mal des solutions bancales pour adapter une grande machine aux positions démagogiques et aux promesses hâtives des candidats lors des campagnes électorales.

Encore une fois, l'expertise des agents chargés de mettre en place une réforme nouvelle a permis de passer un cap difficile ; mais ils font face à une grande lassitude liée au manque de cohérence et à l'absence de vision à long terme de leur action. Il serait grand temps que leur mission de service public reprenne corps dans une perspective positive portée par un consensus des citoyens ; or celui-ci ne peut se construire qu'à partir d'un discours de vérité.

Nous en sommes très loin.

Michel DURAND, Trésorier fédéral adjoint

Le SAPPM à l'ENA

Le SAPPM est présent à l'ENA depuis 2004, date à laquelle il crée des sections dans chaque entité des services du Premier ministre. D'élections en élections, il n'a fait que progresser pour devenir le syndicat majoritaire.

Le SAPPM fort de ses résultats aux élections professionnelles du 8 décembre 2018 est très actif au sein de l'ENA qui compte 136 agents titulaires et 60 contractuels dont 17 emplois non permanents répartis sur deux sites (un à Strasbourg et un à Paris).

Il œuvre au quotidien au bien-être des agents sur leur lieu de travail et n'hésite pas à interpeller l'administration en cas de difficulté dans les services. Différentes actions ont permis de régler des situations de harcèlement, de dysfonctionnements par le changement de poste de certains managers.

Lors des dernières élections, le SAPPM se positionne en tant que syndicat majoritaire à l'ENA et est présent dans toutes les instances de concertation de l'Ecole nationale d'administration :

| Instances | Nombre de votants | Résultats | Nombre de sièges |
|-----------------------------------|-------------------|--|------------------|
| Conseil d'administration | 135 | 271 voix (238 pour l'autre organisation syndicale) | 1 sur 2 |
| Comité technique | 130 | 62 voix obtenues par la liste | 4 sur 7 |
| Commission consultative paritaire | 25 | 11 voix obtenues par la liste | 1 sur 3 |

Pour le CHSCT, le SAPPM obtient 3 sièges sur 5.

Le SAPPM est à l'initiative :

- de la charte des temps et des usages qui a été mise en œuvre à l'Ecole début d'année 2017,
- du projet d'installation des permanences de l'assistante sociale à l'ENA Strasbourg,
- de nouvelles modalités des prêts sociaux.

Lors de la mise en place du télétravail en avril 2017, le SAPPM a accompagné de nombreux agents dans leurs démarches auprès de l'administration et a joué un rôle important d'information sur cette question.

Au 1^{er} janvier 2019, 23 agents bénéficient du télétravail : 8 agents de catégorie A, 6 en catégorie B et 9 en catégorie C.

Sandrine BLAISON, représentante du SAPPM à l'ENA